



www.bourgenbresse.fr

GRILLE TARIFAIRE DES REFECTIONS DEFINITIVES DE TRANCHEES

**COMMUNE DE
BOURG-EN-BRESSE**

2019

1 - OBJET

La présente grille tarifaire est applicable aux travaux de réfections définitives de tranchées, réalisées par la Commune de Bourg-en-Bresse à l'issue des réfections provisoires effectuées par les intervenants.

Elle établit :

- Le bordereau des prix unitaires de l'ensemble des travaux nécessaires aux réfections définitives,
- Les majorations pour frais généraux et frais de contrôle.

Pour chaque chantier, une facturation est établie envers l'intervenant, selon les quantités réellement effectuées et selon la tranche de majoration correspondante.

2 – BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
O	OUVERTURE DE CHANTIER PAR BON DE COMMANDE Définition générale : Ce prix rémunère, l'étude du dossier, la visite de chantier avec le maître d'œuvre pour la prise des métrés et voir l'emplacement des travaux, effectuer les DICT planification des travaux et faire les demandes d'arrêtés de circulation 10 jours avant le début des travaux.	
O1	OUVERTURE DE CHANTIER - forfait	100,00 €
S	SIGNALISATION-DEPLACEMENT	
S1	Signalisation simple par chantier - forfait	60,00 €
S2	Signalisation avec utilisation de feux tricolores (par ½ journée) - forfait	60,00 €
A	PROTECTION DES ARBRES Définition générale : Ce prix rémunère la protection par arbre à l'aide d'une gaine TPC	
A1	Protection avec gaine TPC - forfait	38,00 €
T	TRAVAUX PREPARATOIRE	
T1	DECOUPE ET DEMOLITION	
T1.1	Découpe à la scie d'une sur largeur de 10cm par rapport au terrassement - le mètre linéaire	5,00 €
T1.2	Démolition et évacuation manuellement du revêtement provisoire - le mètre carré	6,00 €
T1.3	Démolition et évacuation à la pelle hydraulique du revêtement provisoire - le mètre carré	4,00 €
T2	RABOTAGE ENROBÉS PROVISOIRE Définition générale : Ce prix rémunère au M ² l'exécution d'un rabotage, y compris l'évacuation Et balayage manuel pour les petites surfaces ou balayage à l'aspiratrice pour les grandes Surfaces.	
T2.1	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface inférieur à 50m ² - le mètre carré	12,00 €
T2.2	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface supérieur à 50m ² - le mètre carré	8,00 €
T2.3	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface inférieur à 50m ² - le mètre carré	15,00 €
T2.4	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface supérieur à 50m ² - le mètre carré	10,00 €

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
B	BORDURES, CANIVEAUX	
B1	DEPOSE ANCIENNE ET REPOSE DE NEUVE SUR LIT BETON DE 10CM DOSE A 250KG/M3	
B1.1	Bordures P1 ou P2 - le mètre linéaire	30,00 €
B1.2	Bordures T2 - le mètre linéaire	38,00 €
B1.3	Bordures T3 - le mètre linéaire	38,00 €
B1.4	Bordures AC1 ou AC2 - le mètre linéaire	50,00 €
B1.5	Bordures Ville de Bourg - le mètre linéaire	58,00 €
B1.6	Bordures Ville de Bourg bouchardées - le mètre linéaire	55,00 €
B1.7	Caniveaux CS1 ou CS2 - le mètre linéaire	30,00 €
B1.8	Caniveaux CC1 - le mètre linéaire	50,00 €
B.2	POSE DE BORDURES COLLÉES AVEC FOURNITURE	
B2.1	Pose de bordures I2 ou I3 collées - le mètre linéaire	37,00 €
M	MISE A NIVEAU D'OUVRAGES	
M1	Bouche à clé réglable - l'unité	55,00 €
M2	Regard compteur d'eau hydroplast réglable - l'unité	70,00 €
M3	Regard compteur GAZ réglable - l'unité	70,00 €
R	REGLAGE – COMPACTAGE 0,31/5 AVEC FOURNITURE	
R1	Fourniture de grave concassée 0/31.5 - la tonne	16,00 €
R2	Mise en œuvre de grave concassé - le mètre carré	5,00 €
G	GRAVE BITUME	
G1	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume à la main - la tonne	130,00 €
G2	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume au finisseur - la tonne	75,00 €
F	REVETEMENT FINAL	
F1	ENDUITS A L'EMULSION 69% AVEC DU GRAVILLONS PORPHYRE 4/6 Définition générale : Ce prix rémunère au mètre carré, toutes fournitures comprises, l'exécution d'un gravillonnage bicouche y compris le cylindrage et le balayage du rejet.	
F1.1	Enduit à l'émulsion bicouche au point à temps automatique avec gravillons 4/6 porphyre - le mètre carré	9,00 €
F1.2	Plus value pour mise en œuvre à la main - le mètre carré	4,00 €
F2	BETON BITUMINEUX Définition générale : Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur chantier du béton Bitumineux	
F2.1	0/10 sur chaussée et mise en œuvre à la main - le mètre carré	20,00 €
F2.3	0/10 sur chaussée mise en œuvre au finisseur - la tonne	100,00 €
F2.4	0/6 sur trottoir et mise en œuvre à la main - le mètre carré	20,00 €
F2.5	Béton bitumineux de couleur mise en œuvre à la main - le mètre carré	20,00 €
F2.6	Grenailage - le mètre carré	50,00 €
F2.7	Joint en émulsion porphyre 2/4 pour raccord suite à la réfection définitive de tranchée - le mètre linéaire	1,00 €

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
F3	ASPHALTE	
F3.1	Confection d'une chape béton de 10 cm d'épaisseur sur trottoir - le mètre carré	25,00 €
F3.2	Confection d'une chape béton de 14 cm d'épaisseur sur chaussée - le mètre carré	30,00 €
F3.3	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné noir d'épaisseur 0,02 sur trottoir posé sur du papier kraft - le mètre carré	28,00 €
F3.4	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné de couleur d'épaisseur 0,02 sur trottoir, posé sur du Papier kraft - le mètre carré	35,00 €
F3.5	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné fibré, d'épaisseur 0,03 sur chaussée circulé - le mètre carré	55,00 €
F4	BÉTON DÉSACTIVÉ Définition générale : Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre du béton sur une épaisseur de 14 cm, le renfort par fibres ou treillis soudé, la fourniture et pose de joint, le traitement au désactivant avec protection des revêtements présents en périphérie et le lavage.	
F4.1	Béton désactivé, épaisseur de 14 cm - le mètre carré	65,00 €
F4.2	Béton désactivé, épaisseur de 14 cm avec agréât de couleur - le mètre carré	70,00 €
F4.3	Béton désactivé, épaisseur de 14 cm finition bouchardée - le mètre carré	100,00 €
F5	PAVÉS – DALLES Définition générale : ce prix rémunère la pose de pavés ou dalles sur lit de sable ou sur chape comprise sans Fourniture	
F5.1	Pose sur sable, dalles ou pavés laissé sur place - le mètre carré	25,00 €
F5.2	Pose sur chape, dalles ou pavés laissé sur place - le mètre carré	40,00 €
F5.3	Pose dalle podotactile sans fourniture - l'unité	30,00 €
F6	RÉSINE	
F6.1	Application de résine gravillonnée dite pépite -le mètre carré	30,00 €
F7	SABLE Définition générale : Ce prix rémunère la fourniture d'une couche à l'identique de l'existant, l'épandage, le réglage le compactage.	
F7.1	Mise en place de sable stabilisé 0/2 - le mètre carré	8,00 €
F7.2	Mise en place de sable chaulé 0/2 - le mètre carré	12,00 €

3 – MAJORATION POUR FRAIS GENERAUX ET FRAIS DE CONTROLE

La majoration pour frais généraux et frais de contrôle est fixée comme suit :

- 20% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 0,15 et 2 286,74 € HT,
- 15% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 2 286,74 et 7 622,45 € HT,
- 10% du montant des travaux pour la tranche de travaux au-delà de 7 622,45 € HT.